

La coopérative d'en face

Charte éthique adoptée le 8 octobre 2012

La présente charte témoigne des valeurs qui définissent la coopérative et appelle ses membres à s'engager dans le respect de ces valeurs.

L'objectif de la coopérative d'habitation « La coopérative d'en face », sans but lucratif et d'utilité publique est de trouver un équilibre entre :

... un projet participatif

- qui invite à être acteur ou actrice des processus décisionnels concernant l'aménagement et la gestion du lieu de vie
- qui encourage la prise en charge partagée de tous les aspects de la vie de la coopérative

... un projet de solidarité et de convivialité

- qui favorise le lien et l'entraide entre personnes de générations et/ou de cultures différentes
- qui propose des moments d'échanges et de partages qui peuvent s'étendre au quartier, notamment à l'aide d'espaces communautaires.

... un projet respectueux de l'environnement

- qui vise à minimiser son empreinte écologique autant dans l'infrastructure du bâtiment que dans son utilisation quotidienne
- qui privilégie la mobilité douce

... un projet visant la qualité de vie

- qui offre des espaces agréables à vivre et favorables à la santé (tranquilles, lumineux, spacieux,...)
- qui favorise un équilibre entre vie privée et vie collective

... un projet de société et politique

- qui soustrait durablement un lieu de vie à la spéculation immobilière
- qui facilite l'accès au logement par des loyers les plus bas possibles

Les membres de la coopérative s'engagent à :

- respecter les autres coopérateurs et coopératrices et leurs convictions personnelles
- coopérer pour la recherche de solutions en cas de conflit interpersonnel (notamment médiation)
- respecter les choix de la coopérative en général et en ce qui concerne les espaces partagés en particulier
- participer à la vie de la coopérative (prises de décision, tâches partagées...)
- œuvrer pour réduire leur impact personnel sur les ressources épuisables
- informer le groupe de changements personnels qui pourraient mettre en péril le projet et accepter la décision du groupe
- vivre en accord avec les valeurs fondatrices énoncées dans cette charte